

Rumeur, contre-rumeur, revendications et vérité des prix !

Si l'on en croit les dernières informations, la proposition du ministre Peillon de geler pour deux ans les promotions et avancements d'échelon des fonctionnaires ne serait qu'une rumeur déjà démentie par le ministre et le Premier ministre. Comme dit l'adage, il n'y a pas de fumée sans feu.

La proposition, donc démentie, du ministre s'inscrit dans le cadre des propositions que chaque ministre doit faire pour réaliser les 68 milliards d'économies d'ici à 2017 (pacte de responsabilité - réduction du coût du travail - réduction des dépenses publiques). Sa proposition générerait 2,4 milliards d'économie (1,2 milliard par an) sur le dos des fonctionnaires.

Reconnaissons au zélé ministre que sa proposition n'a aucun caractère d'originalité puisqu'elle reprend les recommandations des rapports successifs de l'OCDE et de la Cour des Comptes.

Rappelons, et ce n'est pas une rumeur, que le ministre a dû reculer sur ses propositions de réduire drastiquement les traitements et indemnités des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles après trois jours de grève reconduite par leurs assemblées générales en décembre dernier.

Rappelons également que comme conséquence de la « revalorisation » de la catégorie C qui prend effet en ce 1er février, certains fonctionnaires de cette catégorie vont néanmoins voir leur traitement diminuer à la fin du mois car les effets de la « revalorisation » sont annulés par l'augmentation des retenues pour la pension civile.

Rappelons enfin une déclaration du même Vincent Peillon le 19 octobre 2012 : *« il n'est pas digne que les enseignants ne soient pas mieux rémunérés, il n'est pas juste de payer nos professeurs comme on les paye mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas revaloriser leur salaire. Mais si nous pouvons, à un moment ... dans deux ans, dans trois ans... nous le ferons »*

Ces propos d'octobre 2012 étaient-ils une rumeur, une intoxication ou de la pure et simple démagogie ?

La FNEC FP FO confirme avec la FGF-FO, fédération générale des fonctionnaires, avec l'UIAFP-FO, Union Interprofessionnelle des Agents de la Fonction Publique, ses revendications en matière de salaire :

- arrêt immédiat du blocage de la valeur du point d'indice,
- augmentation immédiate de 5% de la valeur du point d'indice,
- attribution de 44 points d'indice pour tous les fonctionnaires à tous les échelons de la grille indiciaire.

A Force Ouvrière les revendications ne sont pas des rumeurs.

Montreuil, le 6 février 2013

